



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LE CIRQUE DE NAVACELLES

REMISE DU LABEL GRAND SITE DE FRANCE

Vendredi 23 juin 2017



La labélisation « Grand Site de France » du Cirque de Navacelles a été signée le 5 janvier 2017 par la Ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, Ségolène Royal.

Il devient ainsi le **15^{ème} Grand Site de France**, soit le 2^{ème} de l'Hérault après « Saint-Guilhem-le-Désert/Gorges de l'Hérault », et le 3^{ème} du Gard après « le Pont-du-Gard » et « la Camargue Gardoise ».

Fruit d'une alchimie harmonieuse entre l'Homme et la nature.

Au fond d'un cirque de 2km de diamètre et 300m de profondeur, la rivière la Vis a creusé un grand méandre, abandonné naturellement il y a 6000 ans, dessinant ainsi un croissant vert de prairie fertile sur les bords duquel s'est installé le village de Navacelles.

Le Cirque de Navacelles offre un paysage géologique grandiose.

Le contraste est saisissant après la grande traversée des plateaux caussenards, paysages de parcours, quadrillés par les drailles et enclos en pierres sèche, ponctués de cultures en dolines, de lavognes et de massives fermes.

Inscrit au Patrimoine Mondial de l'Humanité

L'ensemble du Cirque de Navacelles appartient au Bien Causses & Cévennes inscrit au Patrimoine Mondial de l'Humanité en 2011 pour ses paysages culturels vivants de l'agropastoralisme méditerranéen.

« Grand Site de France », un label de développement durable

Pour soutenir et reconnaître les projets de préservation et de gestion durable menés par les gestionnaires de sites, l'Etat a créé en 2003 un label de développement durable, le label « Grand Site de France », inscrit depuis mai 2010 au Code de l'Environnement (art. L341-15-1). L'objectif est de préserver, faire vivre et gérer de façon responsable des paysages protégés par la loi, parmi les plus connus et les plus emblématiques de notre pays, afin que chacun, habitant ou visiteur, puisse en jouir aussi bien aujourd'hui que demain.

Le Syndicat Mixte d'Études et de Pilotage du Grand Site du Cirque de Navacelles, dont sont membres les Conseils Départementaux du Gard et de l'Hérault et les Communautés de Communes du Pays Viganais et du Lodévois et Larzac, **vous invite à célébrer ce label qui marque l'aboutissement d'un travail continu et commun sur le long terme, le**

Vendredi 23 juin 2017 à 9h30

(Cf programme ci-joint)

Contact presse :

Caroline SALAÛN, Directrice - 04 99 54 27 03 - grandsitenavacelles@orange.fr

Mathilde SELLIER, Chargée de missions - 04 99 54 27 21 - ms.grandsitenavacelles@orange.fr

www.cirquenavacelles.com



PROGRAMME :

- Vendredi 23 juin** **Cérémonie de remise du Label**
- 09h30** **Accueil aux belvédères de Blandas**
- 10h00** **Discours officiels**
des Maires de Saint Maurice Navacelles et de Blandas,
du Président du Syndicat mixte du Cirque de Navacelles,
du Président du Réseau Grand Site de France,
du Président de la Communauté de Communes du Pays Viganais,
de la Présidente de la Communauté de Communes du Lodévois et Larzac
du Représentant de la Région,
du Président du Conseil Départemental du Gard
du Président du Conseil Départemental de l'Hérault
du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire (sous réserve) ou les Préfets du Gard
et de l'Hérault.
- 11h00** **Parcours des belvédères de Blandas**
- 11h30** **Navettes vers le belvédère de la Baume Auriol**
- 12h00** **Dévoilement de l'œuvre label** au belvédère de la Baume Auriol en présence de l'artiste
Bernard Dejonghe
- 12h30** **Buffet** à l'Auberge de la Baume Auriol
- 14h30** **Lecture de paysage**

Tout le week-end **« Navacelles fait son Cirque ! »**

Animations grand public, pour petits et grands :

- Vendredi 23 juin** **Lecture de paysage** organisée par le « CPIE des Causses Méridionaux », à la Baume Auriol
Balade en vélo électrique avec « Ecole Buissonnière »
Barbecue - ambiance musicale à l'Auberge du Causse à Blandas
- Samedi 24 juin** **Atelier « Le Cirque de Navacelles, entre imaginaire et réalité »** avec le « Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement des Causses Méridionaux », à la Baume Auriol
Balade à poney avec « EquiLarzac »
Balade avec un âne avec « Sherp'âne »
Soirée musicale repas spécial Larzac à l'Auberge de la Baume Auriol
- Samedi 24 et dimanche 25 juin** **Démonstrations de fauconnerie** avec «les Ailes du Larzac», à la Vacquerie
- Dimanche 25 juin** **Visite commentée** aux belvédères de Blandas.

Pour le détail du programme des animations : www.cirquenavacelles.com ou Office de tourisme Lodévois et Larzac (+33 (0)4 67 88 86 44 - tourisme@lodevoisetlarzac.fr - www.tourisme-lodevois-larzac.com) ou Office de tourisme des Cévennes Méridionales (+33 (0)4 67 81 01 72 - contact@tourismecevennesnavacelles.com - www.tourismecevennesnavacelles.com).

